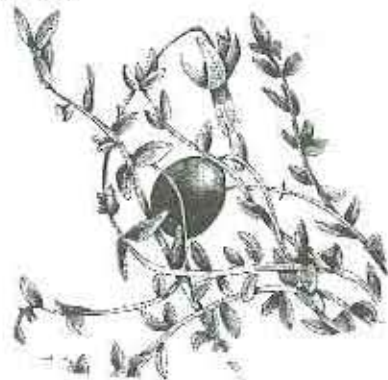


Une espèce à préserver

Les tourbières des Bois Noirs abritent plusieurs espèces rares, protégées ou menacées à différents niveaux : européen, national, régional, départemental. Les suivis scientifiques mis en place dans le cadre de la procédure Natura 2000 aident à mieux connaître ces plantes, l'état de santé de leurs populations et donnent des indications précieuses pour leur préservation. Dans chaque bulletin, des espèces remarquables du site des Bois Noirs vous sont présentées.

La Canneberge *Vaccinium oxycoccos*

Cette petite plante rampante (10 à 80 cm) est typique des milieux tourbeux à sphaignes* de nos régions.



Dessin - François GENEVRIER

Petit arbrisseau persistant, il a un port redressé et offre une magnifique floraison printanière d'un rose vif

Ses feuilles (10-15 mm x 5-6 mm) sont d'un vert luisant au-dessus et blanches au-dessous, aux bords enroulés.

Son fruit est une baie arrondie atteignant 10-15 mm, de couleur rouge devenant noirâtre.

Elle a une répartition eurosibérienne-nord américaine. Protégée au niveau régional, elle est rare mais bien représentée dans les Monts du Forez et de la Madeleine.

*sphaignes : mousses sans racines constituant les milieux tourbeux acides. Elles ont un fort pouvoir de rétention d'eau et ont une croissance sous la forme de bombement (« buttes à sphaignes »). Elles vivent des milieux acides et pauvres en minéraux nutritifs.

Renseignements

Armelle Sicart
Association Pour la Création du
Parc Naturel Régional des Monts
de la Madeleine
Maison du Pays d'Urfé
42430 Saint-Just-en-Chevalet

Tél.: 04.77.65.10.22
Fax : 04.77.65.07.77
E-mail : association.pnr.monts.
madeleine@wanadoo.fr

Claudy Combe
Parc naturel régional Livradois-
Forez
BP 17
63880 Saint-Gervais-sous-
Meymont

Tél : 04.73.95.57.57
Fax : 04.73.95.57.84
E-mail :
foret@parc-livradois-forez.org
Site web :
www.parc-livradois-forez.org

Bulletin
d'information
consacré à la mise
en œuvre de Natura
2000 sur le site des
Bois Noirs

Réalisé par

l'Association pour la
Création du Parc
Naturel Régional
des Monts de la
Madeleine
et
le Parc naturel
régional Livradois
Forez



Bulletin d'information
Novembre 2004

Numéro 3



NATURA 2000
DANS
LES BOIS NOIRS



Le Point sur l'année 2004

L'année 2004 a été marquée par une réunion du Comité de suivi du site Natura 2000, présidé par Monsieur Éric PIERRAT, Sous-Préfet de Thiers, qui a montré un grand intérêt pour les Bois Noirs.

Lors de cette réunion, un bilan de la gestion du site a été présenté. Au cours de l'année écoulée, les actions engagées de longue date ont été poursuivies et la réactualisation du Document d'objectifs a été largement entreprise. Rappelons à ce sujet qu'un Document d'objectifs n'est valable que 6 ans et qu'il doit donc être renouvelé. Afin d'achever, dans les meilleurs délais, la rédaction de ce nouveau document, un calendrier de travail a été proposé aux membres du Comité de suivi du site. Sur la base du bilan complet des actions réalisées depuis 1997, un premier projet de rédaction a été soumis aux membres du Comité de suivi durant l'été. La version définitive du document sera validée par le Comité de suivi à la fin de l'année 2004 ou début 2005.

Sommaire :

- 1 Le Point sur l'année 2004
- 2 Les différentes actions mises en place
- 3 Une espèce des Bois Noirs à préserver

Les actions de gestion du site

Grâce au travail du Parc naturel régional Livradois- Forez dans le Puy-de-Dôme et de l'Association Pour la Création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine (APCPNRMM) sur les versants Loire et Allier du massif, la mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000 des Bois Noirs a été poursuivie en 2004, toujours sous la responsabilité de l'État. Rappelons que ce site est constitué de 16 entités, principalement des tourbières, des zones humides diverses et des landes.



Côté Loire - Allier et côté Puy-de-Dôme

ETUDE HYDROLOGIQUE

En complément des premiers appareils de mesures (piézomètres, système de sondes, station météorologique...) posés en 2002 et 2003 en plusieurs endroits du bassin versant de la Vallée de l'Étui, un débitmètre sera installé fin 2004. L'objectif de cet appareil est de mesurer la quantité d'eau qui coule, à différentes périodes de l'année, dans le ruisseau de l'Étui, exutoire de deux tourbières.

L'équipement sera désormais complet et fournira des données dont l'analyse permettra de mieux comprendre le fonctionnement des tourbières de la vallée.

Un suivi est effectué en collaboration avec les étudiants du Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement de l'Université de Saint-Etienne, le personnel de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé et de l'APCPNRMM.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INVESTIE DANS NATURA 2000

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé s'est engagée dans la préservation de la Tourbière de la Haute Vallée de l'Étui. Un contrat de location et une vente ont pu être signés cette année.

ETUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS SUR LES LANDES ET HERBAGES DU PUY DE MONTONCEL

Le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels a été missionné par l'APCPNRMM pour conduire cette étude sur le Puy de Montoncel, point culminant des Bois Noirs. Des cartographies des habitats (milieux naturels) et des espèces remarquables ont été réalisées. Un gros travail de calage des cadastres des 5 communes concernées a pu être effectué. Des recommandations

de gestion ont été proposées pour cette entité du site.

* *

RÉACTUALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS Adopté en 1997 en application de la Directive européenne « Habitats Faune Flore », le Document d'Objectifs du site Natura 2000 des Bois Noirs est en cours de révision au bout de six années de validité.

En 1997, il avait permis d'opter pour trois objectifs principaux de gestion :

- préserver les milieux humides,
- conserver les habitats forestiers et les landes, non liés aux tourbières,
- améliorer les connaissances du site (évolution passée et à venir).

Comme il en a régulièrement été question dans ce bulletin, la mise en oeuvre de ce Document d'objectifs s'est traduite par des actions d'animation et de sensibilisation d'une part et des actions d'évaluation des habitats et des espèces (suivis scientifiques, études scientifiques complémentaires) d'autre part.

Signalons que l'objectif de préservation des milieux humides n'a pas été complètement atteint. En effet, la maîtrise foncière a été beaucoup plus longue et difficile que prévue se heurtant aux refus de certains propriétaires privés de vendre ou de passer des conventions de gestion. En 2004, elle concerne seulement deux tourbières du site.

Les actions prévues de maintien ou de réhabilitation des habitats des tourbières et des prairies humides n'ont donc pas pu être totalement réalisées. Toutefois, l'état de conservation des différents habitats reste satisfaisant. Aucune dégradation notable n'est intervenue durant les six ans qui viennent de s'écouler. Seul l'habitat du papillon *Euphydryas aurinia* est de plus en plus fortement menacé par une plantation de jeunes résineux qui fait disparaître son milieu de vie.

Un Document d'objectifs

c'est :

en quelque sorte un plan de gestion sur l'ensemble d'un site. Il présente un certain nombre d'actions pour préserver les habitats et habitats d'espèces d'intérêt.

communautaires. Ce document est réalisé en associant les acteurs concernés

L'amélioration des connaissances du site a permis de mettre en évidence d'autres enjeux patrimoniaux. C'est ainsi que le nouveau Document d'objectifs proposera d'étendre le site Natura 2000 en intégrant la tourbière de la Goutte de l'Enfer et de développer des actions en faveur des espèces animales de l'annexe II de la Directive Habitats, notamment la chauve-souris *Barbastella barbastellus*, le papillon *Euphydryas aurinia* et l'écrevisse à pattes blanches.

Mises à part ces nouveautés, les grands objectifs de gestion et les moyens pour y parvenir seront inchangés. Les actions de suivis scientifiques et les études scientifiques complémentaires seront maintenues et étendues à

l'ensemble du site. Les actions d'animation et de concertation en vue d'une maîtrise foncière des tourbières seront renforcées également.

Notons cependant que la gestion conservatoire des habitats des tourbières ne sera assurée durablement que si une maîtrise foncière des écosystèmes tourbeux est pleinement assurée. La réalisation des objectifs dépendra donc de l'adhésion des propriétaires privés à la démarche Natura 2000. Elle dépendra également de la possibilité de mobiliser des financements.

* *



S'informer sur NATURA 2000

Il existe un bulletin du réseau Natura 2000 en Rhône Alpes, « Mille Lieux », qui apporte toutes les dernières informations sur les sites Natura 2000 de la région.

Vous pouvez demander à le recevoir à :

Mille Lieux
BP5541
69247 Lyon cedex 05

Site internet du Ministère de l'écologie et du développement durable :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr> et <http://www.environnement.gouv.fr>